

Compost de fumier de poulet de chair



Atelier de poulets de chair. © E. Ferrere

Définition

Fumier de poulet de chair ayant subi un processus de compostage. La litière des poulets de chair est en général composée de copeaux de bois.

Origine et description

Ce compost est issu d'élevages industriels en hors-sol de poulets de chair. Le fumier est obtenu après raclage des bâtiments. Il est mis en tas sur une aire de compostage, arrosé et retourné régulièrement.

Matière noirâtre, relativement homogène, solide, à faible odeur.

Caractéristiques agronomiques

Caractéristiques de la matière organique

C/N : 12,1 ISB : 40 à 60

Caractéristiques physico-chimiques

pH : 7 à 8 (neutre à basique)

Coefficients d'équivalence engrais

N : 0,40 P₂O₅ : 0,65 K₂O : 1 CaO : 1 MgO : 1

Composition en éléments fertilisants du compost de fumier de poulet de chair (kg/t de produit brut)

Valeurs obtenues à partir de 5 échantillons de compost de fumier de poulet de chair. Matière à composition assez constante.

	Azote total (N)	Azote ammoniacal théorique	Phosphore total (P ₂ O ₅)	Potassium total (K ₂ O)	Calcium total (CaO)	Magnésium total (MgO)	Somme des matières minérales	Matière sèche	Matière organique
Moyenne	24,7	7,4	17,3	19,0	23,1	5,3	89,4	683	559
Ecart	21,8 - 28,0	6,53 - 8,39	10,0 - 24,2	15,4 - 21,2	18,5 - 25,3	3,9 - 5,9	69,5 - 104,6	640 - 753	551 - 642
Variabilité	moyenne	moyenne	forte	moyenne	moyenne	faible	moyenne	faible	faible

Les valeurs locales, présentées dans le tableau ci-dessus, peuvent être légèrement différentes de celles couramment trouvées dans la bibliographie métropolitaine.

Comparaison de la composition des composts de fumier de poulet de chair produits à La Réunion aux teneurs moyennes des matières organiques réunionnaises et aux données de la bibliographie (kg/t de produit brut)

	N	P ₂ O ₅	K ₂ O
Par rapport à l'ensemble des matières organiques produites à La Réunion	très riche	riche	très riche
Composition du compost de fumier de poulet de chair dans la bibliographie	24,9	28	25

Intérêt agronomique

Amendement organique, C/N < 15. Le compost de fumier de poulet de chair a subi une bonne maturation lors de son processus de production. Ce compost constitue une source d'azote, de phosphore, de potassium et de calcium progressivement disponibles pour la plante. Il est intéressant pour l'entretien des terres en matière organique stable. Sa valeur amendante est de l'ordre de 300 kg d'humus par tonne apportée.

Matière organique ayant une concentration élevée en azote, phosphore et potassium. C'est un des composts les plus riches en éléments fertilisants, notamment en azote.

Il est très recherché en maraîchage du fait de sa facilité d'emploi.

Matière organique hygiénisée par le biais du compostage, donc peu de risques de contamination par les organismes pathogènes (salmonelles, etc.).

Modalités d'épandage

Canne à sucre : utilisation comme fumure de fond à la plantation et après la coupe.

Maraîchage : utilisation à la préparation de sol avant la plantation et semis.

Prairies ou cultures fourragères : il n'est pas très utilisé dans ces cultures. Sinon, respecter un délai de 8 semaines avant la remise en pâture ou la récolte. Ne pas dépasser un taux de couverture de 30 % pour éviter des problèmes de repousse d'herbe.

Arboriculture : l'utiliser comme amendement de fond à la plantation.

Restriction en agriculture biologique selon les élevages.

Précautions d'utilisation liées aux risques sanitaires ou environnementaux

Risques potentiels	Conséquences potentielles	Précautions d'utilisation
Risque de manque d'appétit des ruminants après épandage	-	Respecter les délais de remise en pâture des animaux ou de récolte des cultures fourragères
Éléments traces métalliques (ETM) : risque lié aux apports par les fientes riches en zinc	Pollution des sols	Se référer aux limites réglementaires sur les ETM imposées par la norme NFU 44-051

Exemple de calcul de fertilisation

Un apport raisonné de compost de fumier de poulet de chair permet une fertilisation en azote, en phosphore et en potassium. Il assure le maintien de la matière organique du sol. Ne pas dépasser des apports de 10 t/ha.

Un apport de 8 t/ha fournit :

- 200 kg/ha d'azote total, mais dont seulement 80 kg sont disponibles pour la culture ;
- 140 kg/ha P₂O₅ dont 91 kg disponibles ;
- 153 kg/ha K₂O ;
- 187 kg/ha CaO ;
- 43 kg/ha MgO ;
- 4 520 kg/ha de matière organique fournissant au sol environ 2 400 kg/ha d'humus.

Compléter en engrais azoté minéral suivant les besoins des cultures.

Références réglementaires

Épandage réglementé au titre de la loi ICPE (déclaration ou autorisation) ou par le Règlement sanitaire départemental (RSD).

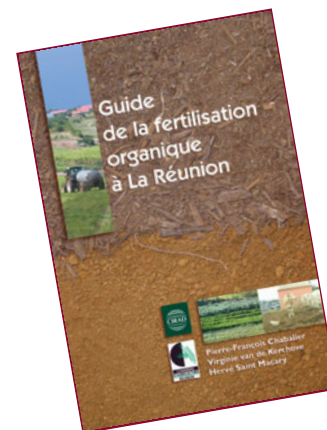
Matière organique normalisée (NFU 44-051).

Directive nitrate.

Quantité produite

Non estimée.

Cette fiche est extraite du :



Guide de la fertilisation organique à La Réunion



Mission de valorisation agricole des déchets (MVAD)



Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

Pierre-François Chabalier
Virginie van de Kerchove
Hervé Saint Macary

Le *Guide de la fertilisation organique à La Réunion* fait le point des connaissances sur les matières organiques produites à La Réunion ainsi que sur les aspects pratiques de la réglementation et de leur épandage en agriculture.

Il comprend une première partie générale sur la culture, le sol, les analyses, l'emploi des matières organiques, les risques, la réglementation et les modes d'épandage. Dans une deuxième partie sont présentées des fiches techniques sur le calcul de fertilisation, les cultures, les prélèvements sur le terrain et vingt-six matières organiques.



Diffusion
Chambre d'Agriculture de La Réunion
24, rue de la Source - BP 134 - 97463 Saint-Denis cedex
Téléphone : 0262 94 25 94 - Télécopie : 0262 21 31 56
eMail : mvad.l.suad@reunion.chambagri.fr
Internet : <http://www.mvad-reunion.org>

© CIRAD 2006 pour la première édition
<http://www.cirad.fr> et <http://www.cirad.fr/reunion>
ISBN : 2 87614 629 0 - Dépôt légal avril 2006